

PROGRAMME DE SERVICES RÉCRÉATIFS DANS LES MISSIONS DIFFICILES

Le Centre récréatif du compound de la chancellerie à New Delhi a été construit en 1972. Il comprend une piscine, une patinoire, un terrain de jeu, un terrain de tennis et un club canadien polyvalent qui sert actuellement à des réunions, des classes de conditionnement physique, des soirées dansantes, des fêtes, et est également utilisé comme bibliothèque et comme salle de projection de vidéos. Depuis la construction de ces installations, le nombre des membres du personnel en provenance du Canada a considérablement augmenté et les locaux sont pleinement utilisés par les employés et leurs familles. Afin de décongestionner un peu le Club canadien, des fonds ont été alloués dans le cadre du Programme de services récréatifs dans les missions difficiles, en vue d'aménager un bâtiment qui se trouve sur le terrain et d'en faire un gymnase et une salle d'exercices.

Ce programme a pour objet d'offrir plus de possibilités d'activités récréatives aux employés et à leurs familles dans certains postes désignés comme difficiles, où l'accès aux installations les plus élémentaires auxquelles tous les Canadiens ont normalement accès, est inexistant ou limité.

Au cours des premières années du programme, des centres récréatifs ont été construits ou agrandis sur les terrains de nos chancelleries à Accra, à la Havane, Kuala Lumpur, Colombo et Islamabad. Les centres de ce type permettent, non seulement de répondre aux besoins élémentaires de nos employés en matière de conditionnement physique et de santé, mais également aux préoccupations en matière de sûreté et de sécurité concernant les conjoints et les enfants, dont les activités, par la force des choses, se limitent à un compound isolé ou au cadre d'une petite communauté occidentale.

Le Ministère a fourni des véhicules à quatre roues motrices à 16 missions afin que les employés et leurs familles puissent visiter les alentours ou se rendre à des endroits voisins intéressants.

Dans 13 missions, on a loué des chalets qui offriront un lieu de repos et de détente, loin de l'atmosphère habituelle de la ville où se trouve le poste.

Dans les postes où des clubs appropriés existent, et où il n'existe pas d'autres possibilités d'activités récréatives, le Ministère prend partiellement en charge le coût d'affiliation des employés et de leurs familles à des clubs privés. Cette mesure est actuellement en vigueur dans 17 postes.

En réponse aux demandes de certains postes, le Ministère a également fourni de l'équipement de conditionnement physique et du matériel récréatif allant d'installations complètes de poids et haltères à des jeux de fléchettes et à de l'équipement de baseball et de hockey.

Une des mesures les plus populaires prises dans le cadre du programme est le programme de vidéos du ministère. Tous les postes ont été équipés de matériel de projection de vidéocassettes et reçoivent régulièrement des longs métrages.

Les employés qui utilisent les véhicules récréatifs, les chalets, ou dont l'affiliation à un club est partiellement prise en charge, assument une part raisonnable du coût de fonctionnement sous forme de part d'utilisateur soumises à un examen annuel.

Pour de plus amples renseignements concernant le PSRMD, veuillez prendre contact avec ABM (Rémunération et Indemnités).